



Conseil d'école du jeudi 14 octobre 2021

Début de séance à 18h30

Etaient présents :

Mme Coudreau, M. Gaulupeau, Mme Greiner, Mme Guillaud, M. Lambert, Mme Loubière Mme Perrot: parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Aubrey et Mme Desmé, conseillères municipales.

M. Meunier, DDEN.

M. Ondet, responsable du restaurant scolaire.

Mme Tijane, directrice de l'ALSH Truyes.

Mme Barat-Charpentier, Mme Berthaud, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hascouet, Mme Hentry, M. Janot, Mme Klein, Mme Morcillo,.

Secrétaire de séance : Mme Klein

Excusés : M. de Colbert, maire de Truyes ; Mme Albert, inspectrice de l'Education nationale, Mme Carraz, enseignante.

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 11 juin 2021

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 11 juin 2021.

2) Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école : résultats, rôle, modalités de vote

Deux listes représentées : APE et Graines d'Avenir.

270 électeurs étaient concernés : 162 votants soit une participation de 60 % contre 67,93 % l'an dernier. 108 abstentions, 19 bulletins blancs ou nuls et 143 suffrages exprimés pour les deux listes présentées.

Ont été élus :

Liste APE

4 membres titulaires : Mme Loubière, Mme Perrot, Mme Greiner, M. Lambert.

4 membres suppléants : Mme Bedouet, Mme Brunet, Mme Croix, Mme Girard.

Liste Graines d'Avenir

3 membres titulaires : Mme Coudreau, M. Gaulupeau, Mme Guillaud.

3 membres suppléants : Mme Rossignol, Mme Chartier, Mme Zermann

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

Vote pour une reconduite des modalités de vote des élections des représentants des parents d'élèves l'an prochain : uniquement par correspondance (adopté à l'unanimité).

3) Le DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) et ses missions

Un document d'information explicitant les missions du DDEN, a été transmis en amont à l'ensemble des membres du conseil d'école.

4) Effectifs 2021 – 2022, répartition, organisation pédagogique :

A ce jour, l'effectif est de 159 élèves : 31 CP, 40 CE1, 27 CE2, 26 CM1, 35 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

- | | | |
|-----------|-----------|---------------------------------|
| ▪ CP | 21 élèves | A. Guingouain |
| ▪ CP/CE1 | 21 élèves | A. Barat-Charpentier / A. Janot |
| ▪ CE1 | 23 élèves | P. Georget / A. Janot |
| ▪ CE1/CE2 | 22 élèves | G. Hascouet / E. Berthaud |
| ▪ CE2/CM1 | 24 élèves | C. Hentry |
| ▪ CM1/CM2 | 23 élèves | V. Klein / A. Janot |

- CM1/CM2 25 élèves C. Morcillo / M. Carraz

A la rentrée prochaine, 35 CM2 partiront en 6ème et 21 CP sont attendus.

5) Le RASED (Réseau d'Aides) et ses missions

Présentation des membres du RASED :

- Maîtresse E : Mme Corbel, aide à dominante pédagogique, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Maîtresse G : Mme Bartholmey, aide à dominante rééducative qui a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève, intervention à la demande des enseignants avec accord des parents.
- Psychologue scolaire : Mme Charlotte Lecomte (intervention à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents).

6) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC ont lieu les mardis ou jeudis à partir de 16h20, selon les enseignants.

Les élèves prioritairement pris en charge sont les élèves décrocheurs ou en difficulté.

Cette année, à l'issue des APC, les élèves pourront être accompagnés par les enseignants à l'ancienne cantine et pris en charge par l'ALSH. Cependant, les familles devront, en amont, prévenir les enseignants ainsi que l'ALSH.

7) Projets pour l'année en cours

Cross des écoles :

- Le CROSS aura lieu le vendredi 22/10/2021 sous forme de contrats temps.
- Le protocole sanitaire nous permet l'organisation du CROSS, cependant tous les adultes (qui accompagnent un groupe ou qui viennent encourager) devront porter un masque.
- Pour le goûter, il est prévu du jus de fruits (gobelets prêtés par l'APE) accompagné d'une viennoiserie « emballée ».

Piscine :

- 6 créneaux (pas de créneaux pour la classe de CM2)
- De septembre à mi-novembre : les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.
- De mi-novembre à fin janvier : les élèves de CE1 et de CE1/CE2.
- De fin avril à fin juin : les élèves de CP et de CP/CE1.

Ecole et cinéma :

- Inscriptions pour :
 - 3 films pour les classes de CE1 et CE1/CE2.
 - 2 films pour la classe de CP/CE1
 - 1 film pour les classes de CP, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2.
- 1^{er} trimestre : projections au ciné Off de Cormery prévue le 14/10/21
- Films : Peau d'âne (cycle 3) / Le cirque (cycle 2)

Projet musique :

- Projet dont le thème a été initié par les enseignants et mis en oeuvre avec l'intervenant (Sébastien Leclerc) : co-écriture du projet, validé par l'IEN.
- Thème : Le jardin au fil des saisons.
- Concerne les classes de CP/CE1, CE1 et CE1/CE2.
- Présence de l'intervenant musique, M. Leclerc, tous les jeudis.
- Créneau de 45 min par classe.
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale.

Projet tennis de table :

- Cycle tennis de table avec intervenant (M. Vivet, club de Truyes) pour les 3 classes de cycle 3 sur la période 2.
- 5 séances de 45 minutes les jeudis après-midi, dans la salle de tennis de table du complexe sportif.

Projet classes découvertes :

- Concerne 4 classes.
- Lieu et date :
 - CE2/CM1 et CM1/CM2 : Dolus d'Oléron du 25 au 29 avril 2021
 - CP et CM2 : La Tranche sur Mer du 2 au 6 mai 2021

- Une réunion d'information aux familles sera faite courant novembre
- Devis en cours.

Projet classes :

- CP/CE1 : Correspondance avec une classe de CP/CE1 d'Azay-sur-Cher.
- CP + CP/CE1 + CE1 : la fête du 100^{ème} jour d'école.
- CM2 : Participation au défi orthographique organisé par l'UDDEN 37.
Participation au concours « J'en mange 5 » : création d'une affiche (dans le cadre d'une alimentation équilibrée).

8) Vote du règlement intérieur

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2019.

Transmis aux membres du conseil d'école pour relecture et remarques éventuelles.

Ajout : « *Les élèves doivent s'abstenir d'apporter à l'école tout objet de valeur (argent de poche, bijoux, jouets...)* **et tout produit cosmétique.** ».

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

9) La sécurité à l'école

Plan Vigipirate Risque Attentat en vigueur depuis le 5 mars 2021. La vigilance doit être maintenue quant aux entrées et sorties des élèves et des adultes. Les parents doivent demander expressément à leur enfant de rester dans l'enceinte de l'école, et avec les enseignants tant qu'ils ne voient pas la personne qui doit venir les chercher.

Rappel : à partir de l'école élémentaire la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leur enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Même si, depuis le début de l'année scolaire, une vigilance particulière est apportée à la sortie des élèves de cycle 2.

En cas de prise en charge non prévue d'un enfant par l'ALSH (demande de la famille dans la journée), il est demandé à l'ALSH par les enseignants et les représentants des parents d'élèves de venir prévenir l'enseignant de la classe de l'enfant concerné avant la sortie, afin d'assurer une continuité dans la communication école/ALSH et d'éviter qu'un enfant ne sorte de l'école, sans prise en charge à sa sortie. Par ailleurs, les enseignants des élèves de CP et CE1 souhaiteraient être informés lors de la sortie du nom des élèves devant être pris en charge par l'ALSH. Une réflexion est en cours pour trouver une organisation.

Mise à jour des **deux PPMS** (*Plan Particulier de Mise en Sécurité*)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS attentat intrusion

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Trois exercices « incendie »
- Un exercice PPMS « attentat intrusion »
- Un exercice PPMS « Risques Majeurs »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 27/09/20.

L'exercice PPMS intrusion attentat est prévu le lundi 18 octobre prochain, en présence de Mme Desmé, conseillère municipale.

10) Point sur les travaux / investissements

a- Travaux / investissements réalisés

Renouvellement partiel mobilier classes pour un montant de 1 588 euros (16 chaises cycle 2 et 16 chaises cycle 3 + remplacement meuble cassé salle 5).

Enlèvement du toboggan.

Enlèvement pour cartonnerie / déchetterie du tri réalisé par les enseignants au début des vacances d'été.

b- Travaux / investissements prévus et à prévoir

- Travaux / investissements prévus

Remplacement urgent des carreaux cassés. Le devis a été réalisé mais l'entreprise n'a pas encore eu le temps d'effectuer les travaux.

Travaux d'électricité suite à l'installation des TNI : prévus pendant les vacances de la Toussaint.

Remplacement des « occultants adhésifs » pour les salles 1 et 3.

Installation de rideaux, intérieur côté couloir, salle 7.

Installation de rideaux, intérieur côté cour, salle 1 et 2.

Vérification de tous les radiateurs : certains sont « bloqués » (impossible de les régler).

+ liste travaux été.

➤ Travaux / investissements à long terme

Projet d'isolation complète de l'école.

Coût estimé entre 350 000 et 400 000 euros.

Possibilité de subventions (d'environ 60 %).

➤ Informatique

Prévoir lampe de remplacement pour le TNI de la salle 3

Problème TNI salle 7 : lumière bleue.

11) Dates des prochains conseils d'école

Mardi 8 mars 2022 à 18 h 30

Vendredi 10 juin 2022 à 18 h

12) Intervention des représentants des parents d'élèves

APE

Retours des parents / Questions

- **Ecole**

- *Retours positifs de nouvelles familles.*

- *La superficie de l'espace de la grande salle avait été diminuée par les enseignants il y a quelques années, car ils n'avaient plus de salle des maîtres (suite ouverture 7^{ème} classe). Une nouvelle salle des maîtres a été installée, et l'espace complet de la grande salle n'a pas été restitué aux élèves, pourquoi ? Le protocole sanitaire ne permet pas aux enseignants de manger dans la nouvelle salle des maîtres (espace trop restreint). Cette nouvelle salle est davantage un espace administratif, un espace de travail. L'aménagement de l'espace de la grande salle ne sera pas modifié, car il est aussi nécessaire aux enseignants d'avoir un espace de rangement, notamment de tout ce qui est matériel pédagogique et matériel d'arts visuels.*

- *Requête par anticipation : si le protocole sanitaire le permet, est-il envisagé une fête des écoles ? La date du 1^{er}/07/2022 sera à confirmer.*

- **Cantine**

- *Bon retour sur la qualité des repas servis.*

- *Retour de certains enfants pour qui, il y a plus de bruit qu'avant : M. Ondet ne pense pas qu'il y en ait plus que dans l'ancienne cantine, mais effectivement, les élèves sont 150 et cela génère forcément du bruit même si la salle a été conçue pour limiter ce bruit.*

L'an prochain, une disposition différente des tables est envisagée.

- **Mairie**

Remarques récurrentes sur le parking, le manque d'accessibilité sur les trottoirs, le manque de respect du sens de circulation...

M. Birocheau explique que cela ne va pas s'arranger car il y a des travaux prévus prochainement dans les rues avoisinantes. Remarque sur l'espace parking/cantine qui est exclusivement réservé aux livraisons et aux pompiers.

Graines d'avenir

Retours des parents / questions

- **Ecole**

- *Des parents demandent aux enseignants de respecter davantage les horaires d'ouverture et de sortie. Les enseignants s'engagent à être plus vigilants sur le respect de ces horaires.*

- *De nouveaux parents demandent s'ils peuvent visiter l'école.*

Pour les nouveaux arrivants à Truyes, une visite a été réalisée en juin pour chaque famille qui en a fait la demande. Les familles des élèves de CP ont pu visiter l'école lors des réunions de classes organisées en septembre.

- **Mairie**
- *Remarque sur les gravillons de la rue Château Jouan : dangereux et peu sécurisants pour les enfants. M. Birocheau va transmettre la demande au service voirie de la municipalité.*
- **ALSH**
- *Demande de mise en place d'une organisation afin que les enseignants soient informés des élèves pris en charge par l'ALSH. Sujet évoqué lors du point sécurité.*

Fin de la séance à 20h30

La directrice de l'école
Mme Morcillo

La secrétaire de séance
Mme Klein